que des écrans de fumée qui cachent la vérité. Et la loi de la Société centrale d'hypothèques et de logement en est une. On fait accroire aux pères de familles qu'ils peuvent obtenir facilement l'argent dont ils ont besoin pour se construire une petite maison.

Et encore, si l'on n'obligeait pas ce père de famille à passer par un entrepreneur pour obtenir un emprunt de la Société centrale d'hypothèques et de logement! Encore un autre truc! L'entrepreneur va profiter de 30 ou 35 p. 100, alors que le propriétaire pourrait obtenir un prêt pour acheter les matériaux dont il aurait besoin pour construire sa maison. Mais non, il faut accepter les plans et devis de la Société centrale d'hypothèques et de logement, passer par un entrepreneur et payer encore ce petit financier après toutes les autres formes de finances.

Eh bien, monsieur l'Orateur, je dis que cette loi n'est qu'un écran de fumée. Il n'y a pas 10 p. 100 des petits salariés qui soient en mesure de profiter des dispositions de cette loi. Je ne me souviens plus quel député a dit, il y a quelques jours, qu'un père de famille qui gagne \$5,000 ou \$6,000 ne peut songer à se construire une maison, car il ne gagne pas un salaire suffisant pour bénéficier de cette loi. Et je le crois.

Mais est-ce au père de famille à se débattre pour payer une maison, quand le principal souci du gouvernement est de faire des lois susceptibles de profiter et d'aider la population, de faciliter les conditions de façon qu'il soit capable de devenir propriétaire d'une maison?

Je dis, à ce stade, que le gouvernement ne fait certainement pas ce qu'il doit faire, non pas, peut-être, parce qu'il ne veut pas, mais parce qu'il en est empêché par cette force financière. Ce que je dis aujourd'hui-et cela ne me gêne pas de le dire-c'est que ce n'est pas le gouvernement qui dirige dans le domaine financier; c'est tout un autre système et nos gouvernements en sont les victimes. Nous avons des hommes de bonne volonté parmi les ministres, mais ayant les mains et les pieds liés, ils ne peuvent rien faire pour rendre une habitation accessible à nos familles canadiennes.

Prenons encore cette loi de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'ai dit que, au cours de l'été, j'avais fait le tour de ma circonscription. J'ai fait plus que cela, en fait, car je suis venu à Ottawa toutes les semaines pour tenter de régler des problèmes qui m'étaient soumis. Je suis allé à Québec, bref, je suis allé partout pour essayer de trouver le bobo.

Au fait, je vais vous raconter un événement que j'ai vécu et qui m'a renversé, toujours au sujet de la Société centrale d'hy- droit de bâtir des plus belles maisons en

bien vite qu'elles ne sont, pour la plupart, pothèques et de logement. La Société prête actuellement de l'argent pour la construction de foyers pour les vieillards. Eh bien, encore là, je vais vous prouver que c'est simplement un écran de fumée; quand on n'y va pas directement, on y va indirectement.

Des 11 demandes qui ont été faites dans notre région, depuis deux ou trois ans, un seul foyer a été construit. Seulement un et, là encore, il a fallu que ceux qui ont décroché permission de construire ce foyer-là se battent jusqu'à la limite. Un! Et pourtant, nous payons du monde, des bureaucrates, pour voir aux besoins de la population. La permission de construire le deuxième était arrêtée—on dit bloquée en bon Canadien -depuis deux ans. Les responsables de l'organisation de la société à but non lucratif avaient amassé \$17,000, quêtant de porte en porte, pour bâtir ce foyer. Depuis deux ans, ce fonds de \$17,000 était gelé, tout était arrêté et les choses en étaient au point où l'on décidait de ne plus bâtir.

Or, quand les gens ont décidé de venir me rencontrer, je leur ai dit: «Mes amis, nous allons prendre le taureau par les cornes.» Je me suis rendu à Ottawa pour voir quel travail avait été fait; je suis allé au bureau de Hull pour voir ce qui se passait dans la province de Québec. Je me suis aussi renseigné au sujet de ce qui se passait dans la province d'Ontario. Je suis allé à Québec, parce que c'est un plan conjoint—ces fameux plans conjoints où le gouvernement fédéral dit: C'est Québec, et où Québec dit: C'est le gouvernement fédéral-bref, je me suis rendu à tous les endroits.

Sait-on ce que j'ai découvert? C'était le bureau fédéral de Chicoutimi qui bloquait le tout. Je puis même donner le nom du chef du bureau, si on le veut. Au fait, j'ai dit à ce chef de bureau: «Si tu ne t'es jamais fait nommer à la Chambre des communes, fais attention de te faire nommer.»

• (5.00 p.m.)

On avait demandé des soumissions par deux fois. La première fois, quatre soumissionnaires avaient répondu; la deuxième fois, cinq soumissionnaires. Mais les soumissions étaient trop élevées. Ayant demandé aux fonctionnaires s'ils avaient un barème pour déterminer si une soumission est trop élevée ou trop basse, j'ai découvert que le barèmeen général-parce que je n'ai pas pu avoir de ' spécifications, et je vous dirai pourquoi tout à l'heure-était de \$5,000 par lit dans la province de Québec et de \$7,000 en Ontario.

On se basait sur \$5,000 dans le Québec; probablement que cela coûte plus cher pour vivre en Ontario—je ne le sais pas—où ils bâtissent des plus belles maisons. Ils ont le

[M. Gauthier.]